

(XI.B.14)

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017  
CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

REFERENCE: C.N.160.1982.TREATIES-3 (Notification dépositaire)  
ACCORD EUROPEEN RELATIF AU TRANSPORT INTERNATIONAL DES MARCHANDISES  
DANGEREUSES PAR ROUTE (ADR)  
EN DATE A GENEVE DU 30 SEPTEMBRE 1957  
ACCEPTATION DES PROPOSITIONS DE RECTIFICATION DES TEXTES ANGLAIS  
ET FRANCAIS DES ANNEXES A ET B DE L'ACCORD

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, et en référence à la notification dépositaire C.N.86.1982.TREATIES-2 du 5 avril 1982 par laquelle ont été transmises des propositions de corrections des textes anglais et français des annexes A et B de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR) en date à Genève du 30 septembre 1957, communique :

Dans le délai de 90 jours à compter de la date de la notification dépositaire susmentionnée, délai qui a expiré le 4 juillet 1982, aucun des Etats signataires ou Parties contractantes n'a notifié au Secrétaire général d'objection aux corrections proposées; celles-ci sont donc réputées acceptées.

Le 9 juillet 1982

A l'attention des services des traités des ministères des affaires étrangères et des organisations internationales intéressées